



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Une rentrée syndicale riche en débats...

DGAS

Après un temps de bilan sur les actions menées en 2017, les personnels des MDS, du SMAPE ou de PA/PH ont pu échanger, avec nos organisations syndicales, sur l'actualité de leur quotidien de travail et ainsi aborder les sujets suivants :

Protection de l'enfance

Bilan des engagements pris par la Collectivité, affirmé par Madame la Présidente et réalité de terrain... une demande de RDV avec Madame la Déléguée à l'Enfance sollicitée depuis décembre 2017 devrait être programmée afin de faire un point sur l'avancée des créations de places dans le département. Aujourd'hui la situation est toujours critique et justifie toujours le déploiement de places en urgence. La CGT et la FSU viendront à votre rencontre sur les MDS et différents services pour préparer l'AG spécifique du mardi 27 mars 2018 après-midi.

Prévention sociale

Dans le cadre de la réception du public par les MDS du département, les professionnels sont confrontés à la spécificité des problématiques du public migrant dépendant du règlement dit "Dublin III" de juin 2013. Ce dernier détermine le pays responsable de l'examen de la demande d'asile des migrants. Or, les démarches sont longues et les professionnels sont extrêmement démunis face à la demande de secours ou d'hébergement. Cet accueil qui fait se croiser détresse humaine, protection de l'enfance, dénuement total des familles, malmène les professionnels qui reçoivent sans les moyens nécessaires et témoignent tous les jours de l'inhumanité

des parcours de ces publics. Devant l'urgence à échanger sur cette question une AG spécifique est prévue mardi 20 février 2018 après-midi.

Les retours sur la "formation-action" accompagnée par le cabinet B2C éveillent toute notre attention ; une demande de présentation de la démarche à nos syndicats est sollicitée auprès de la DITAS.

En marge de cette problématique, les difficultés de fonctionnement avec la Draille sont toujours plus grandes et une nouvelle interpellation de la DITAS va être faite en ce sens par nos syndicats.

Par ailleurs, afin de mieux appréhender le rôle des jeunes employés en "contrat civique", un rendez-vous est sollicité sur le contenu exact de leurs fiches de postes ainsi que le protocole d'orientation du public vers ces agents.

Des sujets transversaux ont également fait l'objet d'échanges

- Retour sur le dispositif RIFSEEP, une deuxième phase s'annonce en juillet 2018 avec notamment les personnels médicaux puéricultrices, auxiliaires de puéricultures, psychologues, EJE, infirmiers...
- La mise en œuvre de la réorganisation de la PMI issue du CTP d'octobre 2018, sage-femme référente, territoires etc. Sur ces deux sujets une AG spécifique est proposée le 23 février 2018 au matin.
- Les personnels n'ayant pu bénéficier des "tickets-culture" vont faire l'objet d'une interpellation à Madame la Présidente.

Cette AG dense dans ces discussions est porteuse d'un calendrier syndical à retenir !

Marseille, le 25 janvier 2018.

Retrouvons-nous en Assemblées Générales

Mardi 20 février 2018 de 14h à 17h spécifique à la Prévention Sociale

Vendredi 23 février 2018 de 9h à 12h spécifique à la DPMIS **ERRATUM**

Mardi 27 Mars 2018 de 14h à 17h spécifique à la Protection de l'Enfance

à l'Hôtel du Département en salle A 1 123 C

(trois heures d'information syndicale ont été déposées par nos syndicats pour chaque A.G.)